

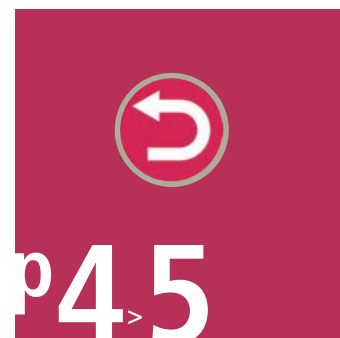
CCB infos



le journal des 5 vallées



Dossier
petite Enfance



45

RÉTROSPECTIVE

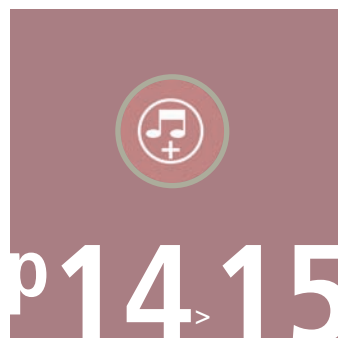
- Temps forts des derniers mois
- Journée de sensibilisation dépenses énergétiques
- Le Pôle d'innovation Economique devient Altipolis. Présentation du logo
- Les scolaires découvrent Messiaen
- Altipolis c'est parti !
- Inauguration et Bilan de la Saison d'Art Contemporain dans le cadre du PIT



1011

SERVICES À LA POPULATION

- Construction de logements sociaux pour les gens du voyage sédentarisés
- Résidence des travailleurs saisonniers



1415

CULTURE

- Théâtre du Briançonnais : un projet artistique et culturel en action
- Des budgets en diminution



17

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE

- Le Géoparc des Alpes Cottiennes vers une légitimité



69

DOSSIER PETITE ENFANCE

- La grande réorganisation d'un service public communautaire
- Une crèche pour le Pays de la Meije

2014 : OUVERTURE DE 2 NOUVELLES STRUCTURES

- Projet de la crèche Durance
- Création d'une micro-crèche à Villard St-Pancrace



1213

DÉVELOPPEMENT DURABLE

- La CCB prépare l'avenir
- Restitution du bilan carbone au théâtre du Briançonnais le 3 avril
- Bilan et analyse des résultats du tri sélectif



16

TRANSPORT

- Plateforme de covoiturage



1819

EN BREF

- Les Beaux Arts nouveautés création d'un atelier de gravure
- Nouveaux venus
- Mise en eau de la STEP du Pays de la Meije
- Journée de la culture
- Café Création

• **Conservatoire intercommunal du Briançonnais**
04 92 21 00 68
ceab@ccbrianconnais.fr
35, rue Pasteur - 05100 BRIANÇON

• **Ambassadeur du tri**
04 92 21 54 03
p.brun@ccbrianconnais.fr
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX

• **Atelier intercommunal des Beaux-Arts**
04 92 21 53 12 (tél/fax)
beaux.arts@ccbrianconnais.fr
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX

• **Foyer solidarité Hébergement d'urgence**
04 92 24 80 37
cispd@ccbrianconnais.fr
av. Jean Moulin - 05100 BRIANÇON

• **Service intercommunal de prévention spécialisée**
04 92 20 58 88
cispd@ccbrianconnais.fr
HLM Les Cros - Bâtiment F1
av. René Froger - 05100 BRIANÇON

• **Fourrière animale**
04 92 21 35 97
Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX
c.garcia@ccbrianconnais.fr

• **Fourrière automobile**
Rue du Clot Jouffrey
05330 Saint-Chaffrey
r.aveniere@ccbrianconnais.fr

Communauté de Communes du Briançonnais
Les Cordeliers - 1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON CEDEX
accueil@ccbrianconnais.fr
04 92 21 35 97

édito



L'accueil de la Petite Enfance relève de la compétence de la Communauté de Communes du Briançonnais. Cette mission essentielle exige une implication sans faille, tant au point de vue de l'investissement que du fonctionnement de ce service intercommunal.

Les crèches représentent le premier budget de fonctionnement de la collectivité et emploient à elles seules 52 personnes. Afin de satisfaire, au mieux, la demande de ses administrés, la CCB a engagé une réorganisation en profondeur du service petite enfance.

En 2011, la collectivité a mis en place, pour plus de transparence, une commission d'admission permettant ainsi d'assurer une meilleure gestion des inscriptions.

2012 est une année charnière avec la fermeture de la crèche du Lautaret et les multiples projets en devenir. Le premier d'entre eux, le chantier de la micro-crèche du Pays de la Meije à la Grave est déjà lancé, pour une livraison deuxième semestre 2013. Elle est très attendue par la population du canton, qui bénéficiera pour le coup d'une structure moderne, dans un bâtiment exemplaire sur le plan environnemental.

Pour compenser la fermeture de la crèche du Lautaret, la crèche des P'tites Boucles a augmenté provisoirement sa capacité d'accueil.

La commune du Monétier les Bains a décidé de créer une structure ouverte à l'année de 6 à 10 places.

La construction de deux crèches est à l'étude, un établissement pour 18 enfants dans le quartier ZAC Durance à Briançon et une micro-crèche à Villard Saint-Pancrace.

Un projet de crèche parentale dans la vallée de la Clarée est en cours de formalisation. La commission des Affaires Sociales de la CCB suit avec attention ces dossiers.

L'animatrice du Relais Assistantes Maternelles et coordinatrice petite enfance vient d'être engagée. Elle a repris début octobre ses animations dans les locaux de la MJC et prépare un déploiement de ce service sur le territoire.

Conscients des besoins de la population briançonnaise, les élus de la CCB ont fait de la petite enfance un des enjeux de ce mandat. Tout comme les autres dossiers sociaux dont ils ont la compétence, le service de prévention spécialisée, la convention avec la MJC - Centre Social du Briançonnais, l'accueil des gens du voyage, l'accueil et le logement des travailleurs saisonniers, le foyer solidarité...

Laurence Fine
Vice-présidente déléguée
aux affaires sociales

services
publics
communautaires
www.ccbrianconnais.fr



Rétrospective



03 /04/2012

Objectif
20.20.20



Mardi 3 avril, la CCB présentait au Théâtre du Briançonnais les résultats de son bilan carbone®. Comment limiter la dépendance aux énergies fossiles et les dépenses de la collectivité? Quel plan d'actions face à la hausse du prix du pétrole ou à la mise en place d'une taxe carbone? Autant de questions, qui ont été abordées par Gaëtan Parpillon, ingénieur chargé d'étude. Pierre Leroy, Vice-président de la CCB et instigateur du projet a ouvert le séminaire sous la présidence d'Alain Fardella. Ce rendez-vous organisé dans le cadre de la semaine du développement durable a attiré une cinquantaine de personnes parmi les quelles des élus, des habitants du Briançonnais, ainsi que des associations œuvrant dans ce domaine. ■

LES TEMPS FORTS DE LA COLLECTIVITÉ

- Objectif 20.20.20
- Le pôle d'innovation économique devient Altipolis.
- Les scolaires découvrent Messiaen
- Altipolis : C'est parti
- Inauguration de la Saison d'Art Contemporain
- Rénovation de la salle d'audition Albert Roussel du Conservatoire du Briançonnais
- La crèche du Pays de la Meije, labellisée BDM de Bronze

24 /04/2012

Le pôle d'innovation économique devient :



Universel, du fait de ses origines communes grecques et latines, le nom Altipolis (alti = haut et polis= cité) s'est imposé comme une évidence pour porter ce

projet de développement économique dans la ville la plus haute d'Europe. Gérard Fromm Vice-président et les élus de la commission Développement Economique ont donc retenu cette proposition de l'agence Big Bang Communication.

Ainsi, le "A" du logo rappelle la forme du bâtiment. La police moderne et de couleur gris acier illustre le caractère professionnel de l'équipement ; le symbole du point sur le "i" rappelle l'ensoleillement et la qualité de vie du territoire. Ce logo est avant tout la pierre angulaire de la future campagne de communication, qui inscrira Altipolis comme une référence en matière de développement économique. ■

10 > 15 /05/2012

Les scolaires découvrent **Messiaen**

Il n'y a pas d'âge pour découvrir et apprécier la musique contemporaine. Cette 15^{ème} édition du Festival Messiaen a permis aux enfants du territoire d'aller à la rencontre de cet artiste de renommée internationale. Gaëtan Puaud, directeur artistique et fondateur de ce festival ainsi que Petra Duez, professeure du Conservatoire du Briançonnais, se sont rendus dans 8 établissements primaires, afin de sensibiliser près de 600 enfants du CP au CM2.

La tournée "Les percussions à l'écoute du son des étoiles" a également fait halte au Conservatoire le 9 mai. Face au succès de l'opération, la Communauté de Communes du Briançonnais a signé une convention de partenariat avec l'association d'Olivier Messiaen au Pays de la Meije pour une durée de 3 ans. ■



27 /06/2012

Altipolis :
C'est parti !



C'est en présence du Président, Alain FARDELLA, du Sous-préfet Imed BENTALEB, du Vice-président Gérard FROMM et du Colonel Nelly HOETZEL, Déléguée Interrégionale aux Restructurations de Défense, que les travaux d'Altipolis ont été lancés ce mercredi 27 juin 2012, dans le quartier Berwick à Briançon.

Innovation et respect de l'environnement, telles sont les lignes directrices du projet architectural de la future pépinière.

C'est le projet de l'architecte briançonnais Alessandro ROVAGNA qui a été retenu pour l'extension du bâtiment militaire existant. Le bâtiment répondra aux critères de réglementation thermique RT 2012, et sera éligible au label BBC (Bâtiment Basse Consommation). Le chantier sera livré au début de l'été 2013. ■

10 /08/2012

Rénovation
de la salle d'audition Albert Roussel
du Conservatoire du Briançonnais



Dans le cadre du développement de sa nouvelle politique en faveur de la culture, la Communauté de Communes a profité de l'été pour rénover entièrement la salle d'audition Albert Roussel. Outre les travaux de rafraîchissement classiques (sols, peinture...), la configuration de la salle a été revue. Une nouvelle scène adaptée avec un magnifique parquet en chêne massif huilé a été installée. Un local de stockage a été créé aux abords de la scène permettant ainsi de l'utiliser pleinement. Tous ces nouveaux aménagements permettront aux élèves de se produire dans les meilleures conditions possibles avec en prime une amélioration non négligeable de l'acoustique. ■

29 /06/2012

Inauguration
de la Saison d'Art Contemporain
dans le cadre du PIT Illustration affiche Quatre

Dans le cadre du Plan Intégré Transfrontalier (PIT) des Hautes Vallées, programme cofinancé par les Fonds Européens, les communautés de communes du Briançonnais, du Pays des Écrins, du Guillestrois et de l'Escarton du Queyras se sont associées pour une saison estivale tournée vers l'art contemporain avec QUATRE, un parcours à ciel ouvert. QUATRE comme le nombre de communes à accueillir les œuvres :



Briançon, Château-Queyras, Les Vigneaux, Mont-Dauphin. QUATRE comme les artistes : Boris Chouvelon, Julia Cottin, Gilles Desplanques et Frédérique Nalbandian qui se sont inspirés du territoire, de son histoire, de son architecture et de ses savoir-faire pour proposer aux habitants, aux touristes, aux amateurs d'art contemporain de découvrir le chemin des rivières et des fortifications. Le 29 juin, les élus, les artistes et les partenaires inaugureront officiellement cette saison. ■

17 /10/2012

La Crèche du Pays de la Meije
labellisée BDM de bronze

La politique de développement durable engagée par la Communauté de Communes du Briançonnais a rapidement porté ses fruits, puisqu'elle s'est vue attribuer, le label Bâtiment Durable Méditerranéen de Bronze (BDM) pour la phase conception de la crèche du Pays de la Meije.

Cette reconnaissance démontre l'importance, que consacre la collectivité à respecter au mieux, le cadre de vie de ses plus jeunes concitoyens. Grâce à ce projet, la collectivité améliore son bilan carbone. Le cahier des charges de la crèche du pays de la Meije était très clair : réaliser un bâtiment de basse consommation, qui s'inscrive au mieux dans l'environnement. La crèche du pays de la Meije consommera moins de 50Kwh/M²/an en terme de chauffage, ce qui lui permet de respecter par anticipation les nouvelles recommandations de la RT 2012, qui a pour objectif de limiter la consommation d'énergie primaire des bâtiments neufs à un maximum de 50 kWh/(m².an) en moyenne. De plus l'équipe de maîtrise d'œuvre, a inclus une charte chantier vert, afin que les différents prestataires adoptent une démarche plus saine sur site, en effectuant le tri sélectif de leurs déchets, en utilisant des matériaux plus propres pour l'atmosphère comme les peintures et vernis avec zéro COV (amélioration de la qualité de l'air des locaux de la crèche). ■

dossier petite enfance



La réorganisation des structures petite enfance sur le territoire de la CCB a été prévue en concertation avec la Caisse d'Allocations Familiales des Hautes-Alpes et le Conseil Général des Hautes-Alpes, co-financiers de ces structures.

La C.A.F., recherchant de nouveaux bureaux, a du vendre les actuels locaux du boulevard du Lautaret.

La crèche du Lautaret a donc fermé au public fin août. Des solutions adaptées ont été trouvées pour les enfants accueillis dans cet établissement. Bon nombre d'entre eux avaient atteint l'âge d'aller à l'école ; ceux qui relevaient encore d'un accueil en crèche ont eu une place dans les établissements gérés par la CCB (crèche des P'tites Boucles, crèche de la Guisane). Les employés ont été réaffectés dans d'autres crèches.

Dans l'attente de l'ouverture des nouvelles structures, prévue fin 2014, les 12 places de la crèche du Lautaret sont réparties entre la crèche des P'tites Boucles qui augmente sa capacité d'accueil de 5 places et la création de places de crèches à l'année au Monétier les Bains.

La gestion des demandes d'accueil en crèche se fait globalement au niveau du territoire par la CCB, en tenant compte de l'origine géographique des familles.

La crèche du Lautaret
a fermé fin août

LA GRANDE RÉORGANISATION D'UN SERVICE PUBLIC COMMUNAUTAIRE

Prévoir et formaliser une politique de la petite enfance efficace, répondant au mieux aux attentes de ses concitoyens, est souvent difficile à réaliser tant les facteurs de mobilité et de natalité sont difficilement quantifiables. Toutefois, la CCB en a fait une de ses priorités. Pour faire face à l'accroissement démographique de sa population, la Communauté de Communes du Briançonnais, dont une des principales missions est d'offrir et de maintenir des services publics de qualité, a engagé, depuis quelques années, une réflexion sur la restructuration en profondeur des services de la petite enfance, afin de satisfaire au mieux la demande de ses administrés.

Suite aux résultats de l'enquête petite enfance conduite en 2010 relative aux besoins du territoire et pallier à la mise en conformité de deux structures existantes, il est apparu essentiel de rééquilibrer l'offre de places en Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants sur l'ensemble du territoire. Ainsi, plusieurs projets, à l'étude, permettront à terme d'augmenter et de mieux répartir la capacité d'accueil des enfants de 3 mois à 4 ans.

Une crèche pour le Pays de la Meije

Face aux constats du diagnostic territorial, il devenait urgent de prendre en compte les besoins des habitants du Pays de la Meije. Ainsi, après concertation sur le choix du site, le nord du territoire va enfin se voir doter d'une structure d'accueil pour la petite enfance, prévue sur la commune de La Grave. Les travaux de la micro crèche du Pays de la Meije ont été officiellement lancés fin juillet par le Président de la Communauté de Communes Alain Fardella et le Maire de la Grave Jean-Pierre Sevrez. A partir de l'automne 2013, cet établissement, référent en matière environnementale, accueillera tout au long de l'année 10 berceaux, pouvant le cas échéant, porter sa capacité à 15. Cette micro crèche bâtie sur un terrain d'environ 500 m², est située au lieu-dit La Coinchette, à proximité de la gare de départ du téléphérique de la Grave. Sa surface de 150 m², ajoutée aux 70m² d'espaces extérieurs permettra d'accueillir les enfants âgés de 3 mois à 4 ans, en respectant les normes de confort, de sécurité et d'hygiène conformes à la législation. Ce dernier a rédigé et fait signer une charte environnementale à tous les prestataires retenus pour cette opération. Une concertation a été engagée avec les habitants du canton pour mettre en place une gestion associative impliquant les parents. ■



INF

Ce projet a été conduit en partenariat avec la commune de la Grave qui a aménagé une salle d'activités douces. Ce local de 110m² situé sous les toits accueillera les associations du secteur.

cette mutualisation des moyens permet une optimisation des coûts de construction pour les deux collectivités.



quelques chiffres

- Coût de l'opération :**
695 000 € H.T répartis ainsi :
 > 565 000 € H.T Micro-crèche
 > 130 000 € H.T Salle d'activités douces
- Les partenaires financiers :**
 > Europe et Crédit FEADER dossier en cours d'instruction
 > La Région PACA pour un montant global 208 500 € (169 500 CCB € et 39 000 € Grave)
 > Le Département des Hautes Alpes dossier en cours d'instruction
 > La CAF : 140 000 €

INTERVIEW



L'Architecte retenu pour ce projet est Harold Klinger de l'Agence des Territoires de Montagne d'Embrun.

Comment vous êtes vous positionné sur ce marché ?

"Tout a commencé alors que nous avons organisé un voyage, avec les élus de la

Communauté de Communes et ses techniciens, dans le cadre d'une opération du PIT (plan intégré transfrontalier) en Autriche, dans la région du Vorarlberg.

Depuis de nombreuses années, le Vorarlberg a misé sur le développement durable pour sortir son économie de la morosité ambiante. Réussite totale puisqu'il produit aujourd'hui plus d'énergie renouvelable qu'il n'en consomme.

Parallèlement, les architectes et charpentiers de la région ont développé dans les années 80 une approche originale de la construction, maintenant considérée comme un modèle du développement durable dans la construction.

Les élus ont souhaité réinterpréter ce modèle Briançonnais, pour répondre au mieux aux exigences du développement durable dans la construction. Notre expertise dans ce nouveau type de construction, nous a permis de remporter l'appel d'offre."

Quelles sont les caractéristiques techniques du bâtiment en matière de développement durable ?

"Il est important de respecter quelques des règles essentielles pour réaliser un bâtiment de basse consommation selon la réglementation RT05 (réglementation thermique de 2005). La principale action étant de réduire fortement la consommation en énergie primaire électrique.

Pour atteindre cet objectif, de nombreuses mesures ont été prises :

- > Orientation du bâtiment pour bénéficier au maximum de l'apport de lumière naturelle, ainsi qu'un maximum de chaleur provenant du soleil.
- > Enfouissement d'une partie du bâtiment (administration, salle de change, cuisine) pour profiter de l'inertie du sol.
- > Isolation thermique extérieure permettant d'augmenter les performances énergétiques tout en préservant l'espace de vie.
- > Vitrage performant pour de bons apports solaires, chaudière à granulés à haut rendement énergétique (20kW)
- > Test d'étanchéité en air pour supprimer les éventuels défauts de perméabilité de son enveloppe
- > Installation de détecteurs de présence et des cellules photosensibles qui permettent de réguler les besoins en lumière.

Tous ces éléments ont permis à la Communauté de Communes d'obtenir le label bâtiments durables méditerranéens de bronze.

La crèche du Pays de la Meije est le bâtiment le plus septentrional et le plus élevé de la région PACA à obtenir cette labellisation."

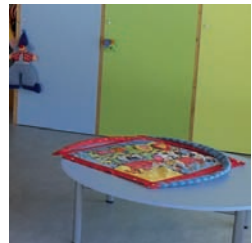
Cette reconnaissance démontre l'importance que consacre la Communauté de Communes du Briançonnais à respecter les accords du Grenelle de l'environnement." ■

ARCHITECTE DU PROJET : Harold Klinger

dossier petite enfance



Le Monétier les Bains



ouvre sa structure d'accueil petite enfance

La commune du Monétier les Bains a souhaité répondre favorablement à l'attente grandissante de ses concitoyens en matière de garde d'enfants, par le biais de l'ouverture de places de crèches à l'année. La commune dispose de nouveaux locaux, installés sur le front de neige de la station, ouverts en décembre 2011 accueillant déjà une halte garderie d'une capacité de 30 places, destinée à la population touristique. Afin de répondre à la demande d'accueil à l'année, la commune, en concertation avec la CCB qui a la compétence "petite enfance" et les divers partenaires concernés, a travaillé sur le projet d'ouverture de 6 à 10 places à l'année. Ces places devraient ouvrir avant la saison d'hiver et vont représenter une bouffée d'oxygène pour les familles et permettre de compenser provisoirement en partie, la perte de lits due à la fermeture de la crèche du Lautaret. La commune a opté pour un mode de gestion associatif avec l'association parentale et familiale du Monétier, le "Trait d'Union". De même que pour les autres structures associatives, la CCB participera à son financement. ■

UNE NOUVELLE COORDINATRICE PETITE ENFANCE ANIMATRICE DU RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Anne-Sophie Capelli a pris ses fonctions de coordinatrice petite enfance / Animatrice du Relais Assistantes Maternelles (RAM) le 10 septembre 2012. Anne-Sophie connaît bien le secteur de la petite enfance, puisqu'elle occupait auparavant le poste d'éducatrice jeunes enfants à la crèche du Lautaret. Avec son arrivée, le Relais Assistantes Maternelles a pu, enfin redémarrer après plus d'un an d'arrêt d'activité.

En quoi consiste votre fonction de coordinatrice petite enfance au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais ?

"Comme son nom l'indique, la coordinatrice est la cheville ouvrière de l'organisation et de la mise en œuvre de la politique petite enfance, initiée par l'ensemble des communes, sur son territoire. Il s'agit de créer une synergie entre les activités dispensées par les établissements et les services de la petite enfance, tout en y associant les partenaires internes, institutionnels et associatifs. Il est important dans le domaine de la petite enfance qu'il y ait une parfaite coalition entre tous les acteurs."

INTERVIEW



Anne-Sophie Capelli

Quelles seront vos priorités pour le redémarrage du Relais Assistantes Maternelles ?

"Dans un premier temps, il a été nécessaire de réaliser un diagnostic de la situation actuelle, afin de pouvoir repérer rapidement les besoins des familles et les orienter efficacement, du fait de la redistribution des places en crèche, suite à la fermeture de celle du Lautaret."

Sinon, les principales missions sont :

- > Délivrer les infos sur les prestations, droits, démarches à effectuer pour les assistantes maternelles et les familles.
- > Soutenir les assistantes maternelles dans leurs démarches
- > Rassembler en réseau les assistantes maternelles afin de créer une dynamique de groupe.
- > Agir sur la qualité du temps d'accueil de l'enfant en leur proposant des ateliers adaptés.
- > Faciliter le contact entre les parents et les assistantes maternelles afin d'instaurer un lien de confiance."

Avez-vous des projets que vous souhaiteriez développer dans le cadre du service petite enfance ?

"Je souhaiterais développer différentes actions, afin de dynamiser le RAM. La mise en place d'un RAM itinérant donnerait la possibilité aux assistantes maternelles, qui sont isolées, de bénéficier en direct de tous les avantages et conseils dispensés par le RAM. Il est important, que nous menions une politique de proximité avec toutes les assistantes maternelles, afin de créer une cohésion de groupe, qui à terme insuffle une dynamique petite enfance sur le territoire. Nous pourrions, dans le même ordre d'idée, aller à la rencontre ou bien participer à diverses manifestations culturelles, se rendre à la bibliothèque... Le défi aujourd'hui est de faire vivre le RAM en y intégrant tous les acteurs afin d'obtenir un dispositif humain et performant." ■



Du fait de la non-conformité des locaux de la crèche du Lautaret et de la halte garderie des Loustics (en gestion associative) aux nouvelles normes d'accessibilité des établissements recevant du public entrant en vigueur en 2015, la CCB, en concertation avec la Caisse des Allocations Familiales, a conçu deux projets de nouvelles structures d'accueil de jeunes enfants. Le diagnostic territorial petite enfance mené en 2010 a fourni les indications nécessaires à leur localisation et capacité. Ainsi, il a été décidé d'ouvrir une crèche de 18 berceaux dans la partie sud de Briançon, dans le projet immobilier mené par ASSETS sur le site de l'ancien bâtiment de la DDE et de construire une micro crèche de 10 places à Villard Saint Pancrace. Ces deux nouvelles structures de 18 et 10 places sont appelées à remplacer les crèches du Lautaret et des Loustics, de chacune 12 places.

Ouverture de 2 nouvelles structures au sud du territoire

Projet de la crèche Durance

La CCB a prévu, dans le cadre du programme d'opération immobilière conduit par ASSETS Architecture, situé sur les terrains de l'ancienne DDE à Briançon, de réserver des locaux bruts d'une surface de 200 m². Le projet immobilier comprend une grande surface commerciale et 2 bâtiments, l'un accueillant des logements sociaux et l'autre une résidence pour personnes âgées avec, en rez de chaussée, la crèche communautaire qui aura une capacité d'accueil de 18 berceaux. L'ouverture est actuellement envisagée pour fin 2014. Les financements de cette opération émanent de la Région, de la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que du Département et de l'Europe (en cours). ■

Micro-crèche de Villard St Pancrace

Dans le cadre du développement de la politique de cohésion territoriale et de dynamisation des acteurs de la petite enfance, la CCB a souhaité s'associer au projet de pôle social de la commune de Villard Saint Pancrace, qui permettrait d'accueillir dans un même lieu la cantine scolaire, une cantine pour les aînés, ainsi qu'une micro crèche de 10 places.

Les premières études préliminaires prévoient :

- la démolition du bâtiment de cantine et du préau existants à l'école de Villard St Pancrace,
- la réalisation d'un nouveau bâtiment comprenant la cantine, la cuisine, les salles d'activités communales, la micro crèche, ainsi que l'aménagement d'un accès direct depuis l'école incluant un ascenseur. Les surfaces utiles à l'opération sont estimées à 397m² réparties ainsi 267m² pour le pôle social de Villard Saint Pancrace 130m² pour la micro crèche de la CCB. Au stade actuel des études, le montant de l'opération est estimé 500 000 € HT pour la partie concernant la CCB. Les demandes de subvention sont en cours d'instruction. La CCB aura la délégation de la maîtrise d'ouvrage pour la construction du pôle social. ■

INFO

Service
Petite Enfance
52 personnes
Budget de
fonctionnement
2M €/an



Changement de gestion pour la Résidence des travailleurs saisonniers le Pin Cembro

La Communauté de Communes du Briançonnais n'est pas une entité figée. Elle doit savoir évoluer et s'adapter rapidement en fonction des modifications des situations, auxquelles elle est confrontée. Une de ses responsabilités est d'offrir un cadre de vie et un environnement de qualité à tous ses administrés quelques soient les circonstances.

Ainsi, fin juin 2012, lorsque l'AGRP (Association pour la Gestion de la Résidence les Peupliers) a souhaité rompre la convention établie en début d'année avec la CCB, concernant la gestion de la Résidence des Travailleurs saisonniers « Le Pin Cembro », la collectivité a du réagir rapidement en reprenant en régie la Résidence.

Le choix a été fait de donner la gestion de la résidence, à la Maison des Saisonniers. Cette solution s'est imposée d'elle-même puisqu'elle est l'interlocuteur privilégié des saisonniers. Cette nouvelle mission est un véritable challenge pour toute l'équipe de la Maison des saisonniers, qui a aujourd'hui une compétence supplémentaire, et non des moindres, lui permettant de faciliter l'intégration des saisonniers sur l'ensemble du territoire.

Ouverte en 2009, la résidence des Saisonniers, « le Pin Cembro », est située dans le centre commercial et hôtelier de la Grand'Boucle. Une permanence a lieu tous les lundis mercredis et vendredis de 16h à 18h.

Elle propose 34 appartements répartis sur 4 étages, qui sont mis à la disposition des travailleurs saisonniers, mais également des employeurs, qui peuvent réserver des logements pour leurs travailleurs saisonniers.

- > 17 studios de 22 à 25 m² - 1 pers. loyer : 350 €*
 - > 7 studios bis de 28 à 34 m² - 1 pers. loyer : 380 €*
 - > 9 T1 de 28 à 36 m² - 2 pers. loyer : 430 €*
 - > 1 T2 de 43 m² - 3 pers. loyer : 500 €*

Soit au total : 45 places

Tous les appartements sont entièrement meublés et équipés. L'immeuble dispose de panneaux solaires pour l'eau chaude et d'une antenne TNT. Certains studios bis, et tous les T1 et le T2, ont un balcon. Le montant de la caution est égal à un mois de loyer. Les locataires doivent souscrire eux-mêmes leurs abonnements électrique et téléphonique. ■

TERMINUS POUR LES GENS DU VOYAGE DU BRIANÇONNAIS SEDENTARISÉS

Dans le cadre de la mise en œuvre des dispositions du schéma Départemental d'Accueil et d'habitat des gens du voyage, arrêtées par le Préfet et le Conseil Général, la Communauté de Communes du Briançonnais a donc validé en conseil communautaire la réalisation d'un groupe d'habitations composé de 6 logements individuels locatifs en faveur des gens du voyage sédentarisés.

En effet, depuis plusieurs années, la collectivité a souhaité réaliser en concertation avec les associations et les gens du voyage, un programme de logements sociaux répondant à toutes les normes de construction de zone de montagne en vigueur. Cette résidence est l'aboutissement d'un long processus, qui aujourd'hui arrive à son terme.

La Résidence "Le Chazal" en cours d'achèvement

Pour mémoire, la Communauté de Communes du Briançonnais a mis à disposition de la société d'HLM Erilia, par bail emphytéotique d'une durée de 65 ans, une parcelle d'une superficie de 1.700 m², au lieu dit "Le Chazal", afin d'y réaliser sur 3 bâtiments :

4/T4

de 76m² habitables
+ 41 m² d'annexes
(garages, caves, celliers).

2/T3

de 68 m² habitables + 37 m² d'annexes
(garages, caves, celliers) dont 1 adapté
aux personnes à mobilité réduite.

LIVRAISON PRÉVUE
DECEMBRE 2012.

1• La loi du 5 juillet 2000 a été promulguée par le gouvernement Jospin. Elle a 2 objectifs permettre aux nomades : d'aller et venir librement sur le territoire de s'installer dans des conditions descentes permettant ainsi d'éviter des campements illégitimes.

2• Les communes ayant réalisé ou financé des aires d'accueil sont en droit de prendre un arrêté, qui interdit aux nomades de stationner en dehors des zones prévues. Le maire peut ainsi exercer ses pouvoirs de police et saisir la justice, même s'il s'agit d'un campement sauvage sur un terrain privé.



Dans le même temps, la Communauté de Communes s'est engagée à :

- > réaliser le raccordement d'eaux usées,
- > octroyer une subvention de 48 000 €,
- > garantir les emprunts souscrits par ERILIA.

Selon la convention, la Société Anonyme d'HLM Erilia s'engage à louer les logements en exclusivité aux Gens du Voyage semi sédentaires, moyennant versement par les locataires de loyers conventionnés. En cas de vacance et en accord avec la Communauté de Communes du Briançonnais, les appartements pourront être loués à des usagers, relevant des critères sociaux habituels pour les logements HLM.

La société ERILIA sera propriétaire des constructions pendant toute la durée du bail et bénéficiera d'un pacte de préférence en cas de vente. Dans l'hypothèse où des besoins réels émergeraient, La CCB pourrait le cas échéant engager la réalisation d'une nouvelle tranche dans la limite de 4 logements. ■

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Maison des Saisonniers du Briançonnais :

ZA les Iscles
05240 LA SALLE LES ALPES
Tél. 04 92 24 70 80
Fax : 04 92 24 71 65
saisonniers@ccbrianconnais.fr

Horaires d'ouverture au public :
du lundi au vendredi 9h-12h/14h-17h30

Une aire d'accueil pour les gens du voyage

Depuis la loi Besson du 5 juillet 2000, chaque commune de plus de 5 000 habitants est tenue d'aménager une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Cette compétence est passée dans le giron de la Communauté de Communes en 2003.

Afin d'être en parfaite conformité avec la loi, le Président Alain Fardella a réussi, après de nombreuses études et concertations, à dégager un consensus, afin de proposer un site, qui respecte tous les critères imposés par la réglementation en vigueur.

Cette aire serait située à la limite des communes de Puy Saint-André et de Briançon, au lieu dit le Guy.

L'aire proposera au minimum 20 emplacements, ce qui va au delà des préconisations du nouveau schéma Départemental 2012-2017.

Quels seront les équipements ?

Chaque emplacement aura une superficie d'environ 100m² et sera équipé d'un bloc sanitaire.

Un local préfabriqué sera aménagé pour le gardien de l'aire d'une superficie d'environ 60m².

Les locaux sanitaires seront regroupés dans plusieurs bâtiments. Les consommations en eau potable et électricité seront gérées individuellement par emplacement. Les eaux usées seront traitées par une micro station d'épuration située à l'extérieur du site.

Quel mode de gestion ?

Afin d'administrer au mieux les entrées et les sorties, l'aire sera entièrement clôturée et équipée d'un barrière ou portail.

La communauté de communes examine les différents modes de gestion possibles :

Soit une gestion directe par la CCB, avec un gardiennage permanent.

Soit une gestion par prestataire privé bénéficiant d'une délégation de service public.

Dans les deux cas, une redevance pour stationnement et fluides sera perçue auprès des usagers.

Le montant total de l'opération avoisinera le million d'euros.

développement durable



L'humanité est confrontée en ce début de 21^{ème} siècle à un défi sans précédent pour sauvegarder son environnement naturel et sa biodiversité. Face à cette menace de dégradation irréversible pour notre planète, il est de notre devoir de s'impliquer dans sa préservation en changeant ou en modifiant nos comportements.

Face à ce constat, la Communauté de Communes du Briançonnais a souhaité agir en établissant un diagnostic de ces émissions de gaz à effet de serre, afin de trouver des solutions qui lui permettraient à terme de les réduire. Il est important de noter, que les collectivités territoriales sont responsables de 10 à 12% des émissions normales des GES (Gaz à Effet de Serre).

Ainsi, la collectivité a décidé de réaliser son bilan carbone afin de connaître sa production globale de GES et entamer une démarche proactive pour préserver au mieux le cadre de vie de ses concitoyens.

Le Bilan Carbone : C'est une méthode de comptabilisation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) à partir de données facilement disponibles. Il vise à établir un diagnostic sur l'impact direct et indirect de l'activité d'une collectivité et de son territoire, à partir des factures de consommables énergétiques ou non, des moyens de transport utilisés et de la fin de vie des déchets.

Une fois le diagnostic établi, il est plus facile d'intervenir en appliquant des solutions adaptées pour réduire la consommation énergétique, la dépendance aux énergies fossiles avec pour conséquence principale la réalisation d'économies.

Pour accompagner sa démarche de Bilan carbone®, la Communauté de communes du Briançonnais a fait appel, en 2011, au cabinet d'études spécialisé Saunier et Associés. Une analyse complète des dépenses énergétiques de l'année 2010 de la collectivité et de l'ensemble de ses activités du quotidien a ainsi été réalisée.

Les résultats : Les émissions de la Collectivité (au regard de ses compétences) sont évaluées à 2.200 TeCO₂. Les deux postes les plus énergivores sont ceux de la construction et des consommations énergétiques (chauffage, déplacements). Ce constat s'explique en partie par les investissements im-

portants engagés par la Collectivité ces dernières années (réseaux d'assainissement, stations d'épuration, centres de secours ...).

Les priorités d'action sont donc clairement identifiées, si la collectivité souhaite respecter les engagements de la France (division par 4 des émissions de GES à horizon 2050 - « Facteur 4 »).

Mise en place d'un plan d'action :

Grâce à ce Bilan, la CCB dispose aujourd'hui d'éléments concrets pour organiser la réduction de ses émissions de Gaz à Effet de Serre et répondre ainsi aux objectifs européens et nationaux. Le défi est de taille et, pour y parvenir, le Briançonnais devra mettre en œuvre un plan d'actions volontariste :

- Accroître l'efficacité énergétique des bâtiments par le lancement de travaux comme au Conservatoire ou siège de la Collectivité par le changement de menuiseries, la suppression de radiateurs inutiles
- Construire des bâtiments à basse consommation comme c'est le cas actuellement pour la future crèche du pays de la Meije et de la pépinière Altipolis.
- Réduire les déplacements professionnels par l'utilisation du système de visioconférence disponible depuis le début d'année 2012, Par ailleurs, d'autres actions devraient voir le jour prochainement, pour donner envie aux citoyens de s'impliquer individuellement dans cette démarche. Car si la collectivité agit, le concours de la population demeure incontournable, en particulier dans certains domaines de compétences comme le traitement des déchets.

L'engagement de la Communauté de Communes dans cette démarche, est reconduit pour l'année 2012. Il sera, alors intéressant d'analyser les résultats et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

Rendez-vous en avril 2013 pour un nouveau bilan. ■



Pour lutter efficacement contre la surproduction de déchets, l'Etat a fixé des objectifs dans le cadre du Grenelle de l'Environnement, à savoir :

Réduire des quantités de déchets partant en incinération ou en stockage : -15 %

Réduire de la production d'ordures ménagères et assimilées de 7 % par habitant pendant les 5 prochaines années

Orienter vers la valorisation matière et organique 35 % des déchets ménagers et assimilés d'ici 2012 et 45 % en 2015 (contre 24% en 2004)

Atteindre un taux de recyclage de 75 % des déchets d'emballages ménagers d'ici 2012

Orienter vers le recyclage 75 % des déchets des entreprises (non compris les déchets des BTP, les déchets de l'agriculture, les industries agro-alimentaires et les activités spécifiques).

Bilan & analyse du tri-sélectif

L'évolution des modes de consommation, de production et des habitudes alimentaires de notre société a conduit à une explosion de la quantité de déchets produits en France. La production d'ordures ménagères par habitant a doublé en 40 ans. Aujourd'hui, la politique de gestion des déchets représente un véritable enjeu pour les territoires, tant au niveau financier qu'environnemental.

Depuis plusieurs années, la Communauté de Communes a engagé une démarche de valorisation des déchets, afin de préserver au mieux notre environnement et notre santé.

Chaque année, un bilan est réalisé, afin de constater l'évolution de la gestion des déchets sur le Briançonnais et de l'impact de l'action menée par la CCB auprès de ses habitants.

Les résultats montrent une baisse de près de 5% en seulement 1 an, ce qui peut se traduire par un engagement un peu plus important de la population dans le tri sélectif.

Le point noir au tableau, le tri des emballages ménagers (bacs jaunes) et des journaux (bacs bleus). En effet, les résultats en emballages obtenus sur le Briançonnais 11,75 kg par habitant restent très inférieurs à la moyenne nationale qui est de 16 kg par habitant (sachant que les emballages sont très légers) comme pour les journaux magazines 13.52 kg alors que la moyenne est de 23 kg/hab/an.

Il est important de noter que le mauvais tri des emballages occasionne un surcoût important pour le contribuable : ces erreurs de tri au niveau du bac jaune sont dus essentiellement à la présence de journaux magazines, verre, film plastique barquettes plastiques pot de yaourt.

Concernant le verre et les déchetteries, les résultats sont acceptables.

Encourager le tri sélectif pour faire baisser le tonnage en ordures ménagères et les refus de tri permettra de limiter l'augmentation de la part de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), que la Communauté de Communes du Briançonnais essaye d'absorber malgré le passage de la TVA de 5.5 à 7 % et le montant de la Taxe Générale des Activités Polluante (TGAP), qui passe de 17 à 20 € par tonne d'Ordures ménagères. ■



Tri-sélectif

Tous ces éléments sont à jeter dans les containers emballages jaunes.





THÉÂTRE DU BRIANÇONNAIS UN PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL EN ACTION

L'association de développement artistique et culturel (ADAC) a obtenu, depuis le 21 février 2011, la délégation du service public pour l'exploitation du Théâtre du Briançonnais sur la période 2011-2016. Le théâtre du Briançonnais est une scène ouverte aux écritures d'aujourd'hui et un pôle régional de développement culturel.



INTERVIEW

FRANCK-ERIC RETIÈRE
Directeur du Théâtre du Briançonnais

Après le bilan positif de ce premier exercice, quelles sont vos ambitions pour cette nouvelle saison ?

"Je souhaite poursuivre le travail entamé, en continuant de mener une politique d'ouverture envers tous les publics. Il est important de sensibiliser la population aux spectacles vivants, en leur proposant des projets sans cesse renouvelés. Eveiller et cultiver la curiosité est une de nos missions."

Comment comptez-vous y parvenir ?

"Pour mener à bien ce projet, je développe une politique basée sur 3 axes. D'abord affirmer la création artistique d'aujourd'hui, puis, rendre accessible au plus grand nombre le meilleur de la création artistique contemporaine et enfin favoriser la mobilité des spectacles au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais."

> Affirmer la création artistique d'aujourd'hui :
Pour cette nouvelle saison, de nombreux projets sont programmés. Ils permettront à la population du Briançonnais de découvrir, en avant première, des productions originales. Afin de proposer une programmation artistique de qualité, le théâtre du Briançonnais a souhaité permettre aux artistes de rentrer en résidence. Concrètement, il s'agit de leur mettre à disposition la scène, afin qu'ils puissent créer leur œuvre sur place et ainsi la présenter dans les meilleures conditions possibles au public Briançonnais.

Cette année, nous présentons 3 temps forts :
Paroles d'ados qui est composé de 2 créations mettant en scène le mal être de l'enfance et de l'adolescence face aux dures réalités de la vie. Les deux spectacles proposés sont "les saisons de Rosemarie" de Lucille Jourdan et "Un rêve d'océan" de Claude Lallaizon avec la participation de collégiens de Briançon.

Corpus sanum s'inscrit dans le cadre de l'exposition Briançon la montagne qui soigne. Ce projet original se déroulera dans le théâtre, qui sera pour l'occasion transformé en centre de soin. Ce spectacle a été monté en partenariat avec la MJC, la ville de Briançon, le lycée d'altitude et le centre de l'oralité Alpine. Toujours dans l'optique de favoriser la création artistique, le théâtre du Briançonnais a initié dans le cadre du projet Alcotra (2012-2014), une collaboration avec la Casa del Teatro de Turin, le théâtre Durance et le théâtre de Grasse, afin de permettre à Boris Vecchio de venir en résidence "Terra Comici" pour recréer **Orizzon Tale**, un spectacle mêlant harmonieusement des numéros de cirque, de musique et de théâtre. Le spectacle définitif sera présenté lors de la saison 2013-2014.

Dans le même temps, nous avons souhaité diversifier notre programmation. Nous mettons, cette année, à l'honneur la danse avec deux spectacles d'une grande qualité. **Grand Hôtel** de la chorégraphe Josette BAIZ et **Variation 3 générations**, célèbre opus de Jean-Claude Gallotta, mettant en scène conjointement trois générations de danseurs, et qui sera repris par Isabelle Mazuel Professeur de danse à la MJC et ses élèves.

> Rendre accessible au plus grand nombre le meilleur de la création artistique contemporaine :

Permettre à tous les habitants d'accéder à la création artistique, sur un territoire comme le notre n'est pas chose aisée. Outre l'augmentation du nombre de spectacles pour cette nouvelle saison 35 (au lieu de 27) et de représentations 100 (au lieu de 72), nous avons décidé d'étoffer notre offre auprès du jeune public en proposant 3 à 4 pièces pour catégorie d'âge.

Au programme en outre :

Pour les plus jeunes (cycle 1 et 2) **Crocus et Fracas** et **Le Pop up Cirkus Cycle 3 CM1-CM2 Les saisons de Rosemarie** et les petits cailloux de Julien.
Collège et lycée : **Un rêve d'océan**, **Faust**.

> Favoriser la circulation des spectacles au sein de la Communauté de Communes du Briançonnais et au-delà :

Nous avons souhaité ouvrir notre programmation au plus grand nombre. Nous avons donc décidé de créer les traversées, afin de permettre à tous les habitants du Grand Briançonnais de pouvoir bénéficier de représentations au plus près de chez eux. Ainsi, nous avons prévu de nous déplacer à l'Argentière la Bessée et à Guillestre pour présenter ces 3 programmes suivants :

2-3...grammes
La Pecora Nera
l'Alimentation générale culturelle

Bien évidemment nous allons continuer à tourner au sein des douze communes du territoire, pour permettre à toute la population de bénéficier de ces spectacles.

N'oublions pas que la vocation du théâtre du Briançonnais est de faire partager cette passion auprès du plus grand nombre. En sortant ainsi de notre "lieu de représentation" nous participons à la transmission de la culture et de l'art.

...

Tout ce travail initié depuis 18 mois n'est rendu possible que par le fait que la Communauté de Communes du Briançonnais par l'intermédiaire de son Président Alain Fardella, nous fait confiance, nous soutient pour mener à bien notre projet artistique. Il y a dans le Briançonnais une réelle dynamique culturelle.

Doucement mais sûrement, le projet artistique du théâtre trouve pleinement sa place dans le milieu culturel du Briançonnais." ■

INF Ouverture de la Billeterie

mardi - jeudi et vendredi 13h à 18h30
samedi 9h30 -12h30
1 heure avant chaque représentation.
Pour plus d'info RDV sur
www.theatre-du-brianconnaiss.eu



Des budgets en diminution

Si l'Etat a dû se désengager en 2012, pour cause de réduction de budget, du financement du fonctionnement du Théâtre du Briançonnais, il a en revanche apporté de nouveaux crédits sur des projets ponctuels, permettant à la structure de poursuivre son action en matière de création artistique.



- > Une équipe de **6 permanents**
- > **9373** entrées sur la saison 2011/2012
- > Un taux moyen de fréquentation de **80%** par spectacle
- > Un budget de fonctionnement de **787 865 €** pour l'année 2012
- > Les partenaires financiers
 - CCB **47%**
 - Conseil Régional **13%**
 - Conseil général **13%**
 - FNADT **7%**
 - DRAC **1,3%**
 - Aide à l'emploi **3,5%**
 - + Recettes propres **15,2%**

transport



Economie
+ Convivialité
+ Environnement
= COVOITURAGE

Le covoiturage : mode de déplacement alternatif en plein essor

Face à la crise que notre pays traverse depuis quelques années, de nombreux pans de notre économie subissent des mutations dans leur fonctionnement. Les transports en sont une parfaite illustration. Avec l'augmentation du prix du pétrole, la population doit s'adapter et changer ses comportements. Pour tenter de limiter les effets de la crise, la Communauté de Communes du Briançonnais, qui s'est vue confier des compétences importantes, en matière d'aménagement du territoire, a souhaité mettre en place des politiques de proximité adaptées, répondant aux besoins de ses concitoyens. La CCB a donc entamé une réflexion, afin de développer une politique cohérente de transports en commun. Après étude, le covoiturage s'est imposé comme étant une des réponses rapides et possibles, que la collectivité pouvait apporter aux administrés.



Répartition des aires de covoiturage :

La Grave	1 (parking)
Névache	3 (parking de l'office du tourisme, Rou-bion et parking de plampinet)
Villar d'Arène	2 (arrêt de bus les Agneaux côté hôtel, arrêt de bus les Agneaux)
Val des Prés	1 (parking du camping du rosier)
Le Monétier les Bains	3 (place de l'Eglise, arrêt de bus le Casset et arrêt de bus les Guibertes)
Cervières	1 (parking de l'hôtel d'Izoard)
La Salle	2 (place du Verney, arrêt de bus autocar)
Montgenèvre	3 (gare routière, face ancienne gare des Chalmettes, place de l'église des Alberts)
Saint Chaffrey	2 (parking des Carines et parking des Carines en face)
Villard St Pancrace	1 (parking du cimetière)
Briançon	7 (Champs de mars, chemin Fanton Grande boucle, carrefour de l'Izoard, Parc des Sports, Saint-Blaise, Fontchristianne et parking en face de la MJC.)
Puy St André	2 (zone de retournement entrée du clos du Vas, arrêt de bus Puy Saint-André)

La CCB a souhaité lancer une démarche innovante en valorisant la pratique du covoiturage à l'aide d'outils performants et pragmatiques. La collectivité a donc développé simultanément deux concepts : le covoiturage organisé dont l'outil principal est la plateforme présente sur le site de la CCB et le covoiturage instantané matérialisé par l'implantation, dans les douze communes, d'aires de covoiturage et l'utilisation d'outils spécifiques.

Le covoiturage organisé se fait à partir d'une plateforme internet, consultable sur le site de la Communauté de Communes www.cbrianconnais.fr. Son rôle, mettre en relation des personnes effectuant le même trajet, aussi bien pour se rendre sur leurs lieux de travail que pour partir en vacances. La mise en relation se fait à partir du moment où les personnes s'inscrivent. L'inscription se fait par le biais du widget de notre partenaire. Ces informations ont été mises en ligne sur le site de la Communauté de Communes du Briançonnais, afin d'informer la population sur tous les différents aspects de ce nouveau mode de déplacement.

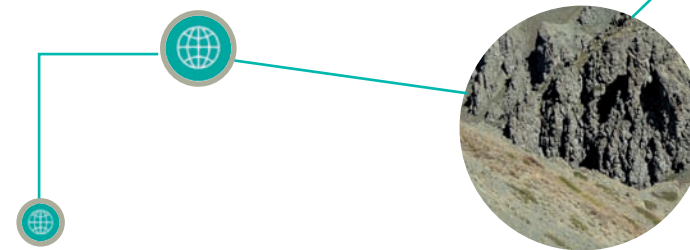
Le covoiturage instantané, assimilé au stop organisé, s'effectue à partir d'aires de covoiturage bien définies et entre personnes clairement identifiées. Pour ce faire la Communauté de Communes a mis en place 28 emplacements signalés, sur l'ensemble des communes du territoire, par des panneaux j'aime le covoiturage. Cette opération a été réalisée en concertation et en collaboration avec toutes les mairies, qui ont choisi les emplacements des aires les plus appropriées.

Afin de permettre aux personnes de s'inscrire (hors internet), les mairies des 12 communes ont été mises à contribution pour servir de relais et permettre aux covoitureurs et covoiturés de se mettre en relation. Les mairies disposent donc de toutes les informations et de tous les outils à fournir aux personnes souhaitant utiliser ce nouveau mode de transport (Plan des lignes de covoiturage (visualisation des axes de transport proposés sur le territoire) + Kit du covoitureur (affichette plastifiée personnalisable au gré de vos déplacements). ■

coopération transfrontalière



Falaise de lave basaltique du Collet vert au Chenaillet, lieu emblématique de la géologie alpine.



LE GEOPARC DES ALPES COTTIENNES VERS UNE LEGITIMITE

Innover, se démarquer des autres collectivités en matière d'offres touristiques demande de l'investissement, de la réflexion et de la recherche. La Communauté de Communes du Briançonnais a souhaité relever ce défi, en proposant de faire découvrir son patrimoine minéral à l'ensemble de la population française.

La géologie suscite de plus en plus d'intérêt de la part du public tant scolaire que touristique. L'impact financier, rien que pour le Briançonnais, s'élève à près de deux millions d'euros par an et de nombreux emplois ont pu être créés et/ou pérennisés.

Le projet de Géoparc des Alpes Cottiennes (en cours de réalisation) s'inscrit dans le prolongement de plusieurs programmes européens franco-italiens de préservation et de valorisation de sites géologiques réalisés depuis le début des années 90. Il apporte une dimension économique par la valorisation de ces sites exceptionnels, souvent plus connus à l'étranger qu'ici même.

Le territoire du géoparc s'étend sur une zone transfrontalière d'un demi-million d'hectares, entre la province de Turin et les départements français des Hautes-Alpes et de la Savoie, pour une population totale de plus de 250 000 habitants. Il s'agit du territoire de la Conférence des Hautes Vallées (www.altevallio.org).

Le géoparc repose sur une collaboration entre les communautés de communes (en France) et les Communautés de Montagne (en Italie) ainsi que différents partenaires associatifs ou universitaires, pour une valorisation respectueuse des sites géologiques en synergie avec le reste du patrimoine naturel et culturel du territoire selon les critères définis par le réseau européen des « geoparks » (www.europangeoparks.org).

Pour ce qui nous concerne, la Communauté de Communes du Briançonnais, en groupement avec le Guillestrois et le Queyras a mandaté après appel d'offre, le Centre Briançonnais de Géologie Alpine -CBGA- pour la réalisation de différents équipements sur 28 communes du territoire concerné : panneaux d'information, plateformes d'observation, géodromes, itinéraires, exposition. Ce programme poursuit et amplifie la mise en oeuvre du « Domaine Géologique du Pays du Grand Briançonnais, des Écrins au Queyras », entreprise depuis 1988 et formalisée par le CBGA en 2005.

Les réalisations menées dans le cadre du projet Géoparc et co-financées par l'Union européenne seront achevées à la fin de l'été prochain. La conclusion du programme sera la candidature au réseau international des geoparks, label UNESCO. Il ne s'agira pas d'une fin en soi car l'objectif est de faire vivre les équipements réalisés et de poursuivre dans la voie du développement du tourisme scientifique et culturel. ■



Altipolis

■ **Le chantier avance...**
La mise en place du portique de la cage d'ascenseur, qui est arrivé d'un seul bloc sur un semi-remorque s'est avérée une opération périlleuse. Il a fallu l'intervention d'une grue spécifique de 45 mètres avant d'insérer délicatement le portique dans son logement par le haut, avec une marge d'à peine 2 cm. L'opération s'est déroulée parfaitement.

ZONES ARTISANALES
2 TERRAINS SONT À VENDRE
■ Un lot de 970 m² situé dans le centre commercial sud de Briançon (rue des Tabellions)
■ Un lot de 508 m² à la zone de Pont La lame à Puy Saint André.

Nouveaux venus à la CCB

Sébastien AUBERT EDUCATEUR SPÉCIALISÉ

Diplômé d'Etat d'Educateur Spécialisé, Sébastien Aubert a débuté sa carrière au sein de la Maison d'Enfants à Caractère Social les Hirondelle en tant qu' Educateur sportif, puis il a intégré celle des Jeunes Pousses à Briançon. Il a rejoint le Service Intercommunal de Prévention spécialisée en août 2012 en tant qu'éducateur spécialisé. Sa mission : développer un travail d'accueil et d'accompagnement éducatif auprès des adolescents et des jeunes adultes, rencontrant des difficultés d'insertion et vivant sur le territoire intercommunal ainsi qu'auprès de leurs familles.

Paul BRUN AMBASSADEUR DU TRI

Arrivé de Martinique où il exerçait le métier d'importateur de papier d'encaissement, Paul a intégré la mairie de La Salle les Alpes, il y a 18 mois, en tant qu'agent du service technique chargé de la prévention en matière de développement durable. Il a rejoint la CCB au mois de juin dernier en tant qu'ambassadeur du tri. Sa mission : sensibiliser la population au problème de l'environnement pour l'ensemble du territoire.

Anne-Sophie CAPELLI RESPONSABLE

ET COORDINATRICE PETITE ENFANCE
Anne-Sophie Capelli a pris ses fonctions de coordinatrice petite enfance / animatrice du Relais Assistantes Maternelles (RAM) le 10 septembre 2012. Auparavant elle occupait le poste de directrice de la halte garderie au village club du Soleil à Montgenèvre , puis le poste de directrice adjointe à la crèche du Lautaret. Sa mission : relancer le RAM et insuffler une nouvelle dynamique de la politique petite enfance sur le territoire.

**Sophie FABRELLO
CHARGÉE DE COMMUNICATION,**
a travaillé de nombreuses années dans le privé en tant qu'Attachée de Presse chez Alfa Romeo puis comme Responsable de production chez TPS. En 2006 elle rejoint la Ville de Nice comme Attachée de Presse, avant de venir s'installer dans le Pays du Grand Briançonnais (2011). Elle a pris ses fonctions le 20 août dernier. Elle remplace à ce poste Céline Geoffroy. Sa mission : promouvoir les actions de la Communauté de Communes auprès du grand public et des médias.

en Bref•

Atelier Intercommunal des Beaux Arts nouveauté création d'un atelier de gravure

Fort de son succès, l'atelier intercommunal des Beaux Arts de la Communauté de Communes du Briançonnais a souhaité enrichir son offre de formations pour la rentrée 2012-2013, en proposant une nouvelle discipline à l'ensemble de ses adhérents adultes : la linogravure.

La linogravure est un type de gravure en taille d'épargne (technique consistant à enlever les blancs ou «réserves» du résultat final, l'encre se posant sur les parties non retirées donc en relief; proche de la gravure sur bois, elle se pratique sur un matériau particulier, le lino-leum.

3 stages seront animés tout au long de l'année par Claire Genevois, soit 1 stage par trimestre (6 heures de cours réparties sur une semaine pour 20 €). Pour cette première année, seulement 10 places seront disponibles par stage. Pour les dates de stages se renseigner auprès de l'Atelier Intercommunal des Beaux-Arts. ■



ATELIER INTERCOMMUNAL DES BEAUX ARTS
■ Les Cordeliers,
rue Aspirants Jan
05100 Briançon
Tél. 04 92 21 53 12
beaux.arts@ccbrianconnais.fr

en Bref•

Journée de la Culture 29 nov. 2012

Dans le cadre du développement de sa politique culturelle, la Communauté de Communes du Briançonnais a souhaité inviter ses partenaires institutionnels à savoir la DRAC (Direction Régionale des arts et de la culture), Le Conseil Général, La Région, les entités culturelles (théâtre, conservatoire, MJC Atelier des Beaux-Arts) de notre territoire sans oublier les associations du Briançonnais. Cette journée consistera à valoriser les différentes actions menées par Communauté de Communes pour faire de son territoire , une référence culturelle. Au programme, visites des différentes infrastructures du Briançonnais, suivies d'une table ronde permettant de définir les grandes orientations culturelles à venir. ■



en Bref•

Mise en eau de la STEP de la Meije

Après la Durance et la Cerveyrette, c'est au tour de la vallée de la Romanche de bénéficier des services d'une station d'épuration. En effet, la STEP (station d'épuration) de la Meije enfin raccordée au réseau collectif, est mise en eau.

Cette nouvelle station d'épuration, située sur la commune de la Grave au lieu dit Clot Jullien, traitera les effluents de la Grave et de Villar d'Arène, ainsi que des hameaux situés aux alentours (au fur et à mesure de leur raccordement pour ces derniers). Ce dispositif permettra de satisfaire aux normes de qualité applicables aux rejets, améliorant la qualité de l'eau de la rivière, concourant à la suppression progressive des rejets directs d'effluents dans la Romanche, et ainsi au développement des deux communes.

La mise en charge se fera progressivement, le temps pour les bactéries des bio-filtres de se multiplier suffisamment, afin d'effectuer au mieux leur mission. La fin des travaux de la STEP de la Meije (d'un montant de 2.3M€) seront terminés dans le courant de l'hiver. ■



en Bref•

Pérennisation des cafés création



Proposer des actions concrètes en faveur du développement économique, c'est le défi, qu'a souhaité poursuivre la Communauté de Communes du Briançonnais en pérennisant les cafés création d'entreprise. Vendredi 19 octobre 2012, Alain FARDELLA Président de la Communauté de Communes a signé une convention triennale avec ses partenaires historiques, la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hautes-Alpes représentée par René RIOU Trésorier adjoint, le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Hautes-Alpes Jean-Pierre GAULARD ainsi que le Président de France Initiative Hautes Alpes Nord Henri FAUBERT. Concrètement lors du premier partenariat de 18 mois, 72 entreprises ont été créées (56 créations et 16 reprises), générant 78 nouveaux emplois. Les résultats obtenus sont encourageants et démontrent que la politique de développement économique engagée par la collectivité est en adéquation avec le marché de l'emploi local. Rappelons que ce dispositif est une des actions, du projet phare de développement économique du territoire pour 2013 : La pépinière d'entreprises ALTIPOLIS. ■

en Bref•

Recyclage des huiles alimentaires usagées

La Communauté de Communes du Briançonnais, soucieuse de préserver son environnement, a souhaité aider tous les professionnels de la restauration, les industries alimentaires et les déchetteries, à recycler leurs huiles alimentaires usagées en les mettant en relation avec une société de récupération d'huile **en porte à porte gratuit**. Pour bénéficier de ce service, il suffit de contacter la société Oléovia aux numéros suivants : 04 78 21 41 42 ou 06 07 36 38 62, qui viendra remettre les bidons vides adaptés selon leurs besoins (30 à 1000 litres). Sur un simple coup de fil, l'entreprise viendra procéder à l'échange des bidons.

Le recyclage des huiles alimentaires usagées
Une priorité pour la santé publique et l'environnement
La Communauté de Communes rappelle que le civisme est une des premières règles à respecter pour vivre harmonieusement en collectivité. Trier ses déchets, de manière responsable, est une obligation pour la préservation de notre patrimoine vert. ■



agenda

DÉCEMBRE 2012

■ Dimanche 2

Art & Handicap
au Théâtre du Briançonnais

Expositions

Les Raku d'Amélie : Céramique : Bestioles à cornes des Alpes
Poyas de Pénélope : Peinture sur bois traditionnelle de la montée à l'alpage
Visite aux heures d'ouverture de la bibliothèque de la Salle les Alpes

■ Samedi 8 - Dimanche 9

Foire de l'Avent de 11h à 18h
Quartier Sainte Catherine

■ Samedi 8, 15 et 22

Dimanche 9, 16 et 23

De 17h à 18h30 - Le Chalet du père Noel
Info : <http://www.villard-st-pancrace.com>
04 92 21 05 27

■ Dimanche 9

• Festi'nordic
A partir de 10h, hameau du Laus 04.92.20.49.49
Animations sur le thème de la neige et de la glisse, jeux, découverte et initiation pour tout public. Stands locaux sur le thème de l'agriculture et patrimoine et artisanat local. Présence de Saint Nicolas. Buvette restauration sur place.
• Noël de Puy Saint André repas des anciens et arbre de Noël pour les enfants

■ Samedi 15 - Dimanche 16

Foulée de la première neige à Villard d'Arène
04 76 79 95 04

■ Samedi 15 au Dimanche 17 mars

Expo Hiver - Centre d'Art Contemporain de Briançon Tlj sauf lundi, de 15h à 19h à

■ Vendredi 21

Noël pour les enfans, école du Pinet et association
"la ronde des Puy"

■ Vacances scolaires Noël et fev

• Visite de la ferme pédagogique
" La maison des bêtes à laine" à partir de 17h.
Sur RDV pour les ateliers 04 90 21 07 72
04 92 50 38 93
• Vernissage "Sculpteur sur bois du Villard et présentations des activités d'hiver à 18h au centre de Montagne Info :
<http://www.villard-st-pancrace.com> -
06 71 94 71 00

■ Vacances scolaires Noël et fev

Visite de la ferme pédagogique
" La maison des bêtes à laine" à partir de 17h.
Sur RDV pour les ateliers 04 90 21 07 72
04 92 50 38 93

■ Samedi 22

• Les téléphériques des Glaciers la Meije - Station village du Chazelet et de Villard d'Arène
• Ski hockey de 16 à 18h au centre de Montagne
Info : <http://www.villard-st-pancrace.com>
06 71 94 71 00

■ Dimanche 23

Criée publique à 16h30 Bibliothèque municipale de Briançon

■ Dimanche 23 au vendredi 28

18^{ème} Festival Jeune Public
Spectacles, ateliers et parades animent cette semaine à Serre Chevalier Vallée.

■ Jeudi 27

• Festinordic à partir de 14h au centre de Montagne Info : <http://www.villard-st-pancrace.com> -
06 71 94 71 00
• Diaporama "gens et patrimoine" la Salle les Alpes 18h Bibliothèque Municipale
• Balade douce en raquettes au fort des Salettes à 14h - Service du Patrimoine - Porte de Pignerol
Réservations : 04 92 20 29 49

■ Lundi 31

• Son et lumière « La Belle au bois Dormant » suivi d'un feu d'artifice sur le thème du tricentenaire du traité d'Utretch à 19h Parc de la Schappe.
• Les Fées du Nouvel An
Descentes aux flambeaux + grand feux d'artifice à partir de 18h à Serre Chevalier Vallée

JANVIER 2013

■ Janvier

Les Raku d'Amélie : Céramique : Bestioles à cornes des Alpes - Poyas de Pénélope : Peinture sur bois traditionnelle de la montée à l'alpage - Visite aux heures d'ouverture de la bibliothèque de la Salle les Alpes

■ Jeudi 3

• Fête de la Montagne l'hiver !
www.guidedelegegrave.com
• Florence Férin conte "La moufle" contes du temps de Noël Pendant que grand-mère ramène le soleil, Léa prend le temps de suivre le chamois dans la neige et Guilhem, celui de s'émerveiller devant la chèvre d'or. pour un public familiale à partir de 6 ans.

■ Samedi 5 au vendredi 11

Serre Chevalier Snowkite Masters
au Col du Lautaret

■ Vendredi 4, 11 et 25

Circuit des chapelles peintes à 14h
Service du Patrimoine - Porte de Pignerol
Réservations : 04 92 20 29 49

■ Samedi 12 et Dimanche 13

• Le Trail Blanc - Renseignements : Maison de la montagne à Villeneuve
• 10^{ème} Ronde Hivernale Historique
Le circuit de glace propose à tous les passionnés de la glisse et des vielles mécaniques une édition historique de la ronde hivernale dans l'état d'esprit de l'époque.

■ Jeudis 10 et 24

Balade douce en raquettes au fort des Salettes à 14h - Service du Patrimoine - Porte de Pignerol
Réservations : 04 92 20 29 49

■ Samedi 12

Atelier Déco de 6 à 12 ans et cœur de femmes : à partir de 14h au centre de Montagne
Info : <http://www.villard-st-pancrace.com>
06 71 94 71 00

■ Mardi 15

Vernissage "Animaux bien de chez nous" à 18h au centre de Montagne. Visite commentée
Info : <http://www.villard-st-pancrace.com>
06 71 94 71 00

■ Jeudi 17 au dimanche 20

11^{ème} rencontre expés - www.rencontres-expes.com

■ Samedi 26

Ski hockey de 16 à 18h au centre de Montagne
Info : <http://www.villard-st-pancrace.com>
06 71 94 71 00

■ Samedi 26 - Dimanche 27

Week-end Filles "Reines de la Meije" au téléphérique des glaciers de la Meije
www.la-grave.com

■ Dimanche 27

Atelier Déco de 6 à 12 ans à partir de 14h au Centre Montagne
Info : <http://www.villard-st-pancrace.com>
06 71 94 71 00

■ Lundi 28 au jeudi 31

L'avant mondial de Monoski à la Grave
www.monoski-france.com

■ Mardi 29

Concert jazz, salle des associations à Puy St André

FEVRIER 2013

■ Vendredis 1, 8, 15 et 22 février

Circuit des chapelles peintes à 14h
Service du Patrimoine - Porte de Pignerol
Réservations : 04 92 20 29 49

■ Dimanche 3

10h : festi Nordic
Espace Niordique du Pays de la Meije
04 76 79 90 00

■ Jeudis 7 et 21

Balade douce en raquettes au fort des Salettes à 14h
Service du Patrimoine - Porte de Pignerol
Réservations : 04 92 20 29 49

■ Vacances

• Nordique et traditions au pays de la Meije
Villard d'Arène - 04 76 79 90 00
• Maison Musée d'autrefois "Maison Faure-Vincent Dubois" visitez le cœur du village, une maison ferme du 18ème restée intacte. RDV dans les programmes traces douces. 04 90 21 07 72
• Fort des Aittes accès en raquette et visite de l'ouvrage Maginot des Aittes. 300 m de galeries à découvrir. RDV au foyer de ski de fond
04 92 20 49 49

■ Mardi 12

Mardi Gras Accès aux pistes gratuit pour les personnes déguiséesToute la journée, sur toutes les pistes 04 92 20 49 49

■ Samedi 16

KO Sprint (course de ski de fond)
Quartier Berwick - Briançon

■ Dimanche 17 au 16 mars

Traces douces : Diverses sorties (raquettes/ski) et visites sur le thème de la nature et du patrimoine de Cervières

■ Jeudi 21

Florence Férin conte "La moufle" contes du temps de Noël Pendant que grand-mère ramène le soleil, Léa prend le temps de suivre le chamois dans la neige et Guilhem, de s'émerveiller devant la chèvre d'or. Pour un public familiale à partir de 6 ans.

■ Jeudi 28

Florence Férin conte « Au-delà du gruyère »
Contes de souris, de sourires et de rire. Souricette conte son histoire du temps où elle était amoureuse ! Puis nous partageons le rêve de Saturnin dans une maison aux petits bruits de rien... Au-delà du gruyère les souris dansent même quand les chats sont là ! Pour les enfants à partir de 3 ans

MARS 2013

■ Jeudi 7

Florence Férin conte « Gob, gobé »
Contes gourmands Autrefois les hommes mangeaient le ciel et les nuages et c'était bon. Puis le ciel s'est éloigné et sur la terre on a tout goûté : le renard mange la poule, le sage se barbouille de beurre, la princesse engloutit les figues et la sorcière gobe tout sur son passage ! Pour un public familial à partir de 6 ans et public scolaire de primaire

■ Jeudi 14

« Pioù » Florence Férin conte : Histoires d'œuf, de poule et de poussin, spectacle de conte pour un public à partir de deux ans avec grands frères, grandes sœurs, parents et grands-parents aussi !!